



L'an deux mille vingt-six le 24 du mois de septembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 17 septembre 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. DROUVILLE Marc – M. SALVE Olivier – M. BOURGEOIS Sébastien
M. LEMOINE Anthony – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. DUJARDIN Gilles – Mme MARCHAL
Astrid – M. MILLET Prisca – M. IOHNER Christophe – M. WEIL Rémy – Mme RUSTOM Lina – M. GODEFROY
Michael – M. MALGRAS Jean François – M. THOMAS Claude – M. BOUCHEZ Hubert – M. FAGOT REVURAT
Yannick – Mme FOURCAULX Patricia – M. JOLY Philippe – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël
M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice – M. VANNESSON Jean François – M. FRANCOIS Vincent
M. BRIDARD Franck – M. HERBUVAUX Cyril – M. BERNARD Philippe – M. PEREIRA MARTINS Daniel
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas
Mme GEHLFUSS Virginie – M. MICHEL Olivier – Mme DEGUILLI Sabine – M. MOUGINET Dominique
Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. BAUDOUIN Cédric – M. LOUIS Didier

Procurations : M. THIRION Christian à M. THOMAS Claude – M. POIREL Patrick à M. MOUGINET Dominique
M. MATHEY Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. GUEZET Philippe à Mme MARCHAL Astrid
M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. CERUTTI Alan à M. RENKES David – M. BARTHELEMY Philippe
à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja -

Excusé(e)s : -

Secrétaire de séance : Mme MARCHAL Astrid

L'assemblée dénombrait : **53 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 46

Pouvoirs : 7

Excusés :

Votants : 53

Date d'affichage : 30 septembre 2026

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 53

Contre :

Absentions :

FINANCES

19_09_2026

DM 03/2026 - Budget eau potable –Ouverture de crédits pour reversement de la redevance pour performance des réseaux à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des Finances, rappelle qu'en date du 25 juin 2026, une décision modificative pour ouvrir des crédits à hauteur de 15 000 € a été prise afin d'anticiper le règlement pour la performance des réseaux d'eau.

Vu la facture du reversement de la performance des réseaux reçue de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse d'un montant de 26 576 €,

Vu l'insuffisance de crédits et afin de pouvoir procéder au paiement de cette redevance auprès de l'AERM, il convient d'ouvrir des crédits comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 014 – atténuation de produit

Articles 706129 – reversement AERM redevance modernisation des réseaux + 12 000 €

L'excédent de fonctionnement est ramené à 949 252,20 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide** les écritures suivantes :

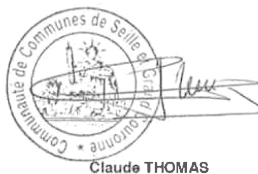
Section de fonctionnement

Dépenses

Chapitre 014 – atténuation de produit

Articles 706129 – reversement AERM redevance modernisation des réseaux + 12 000 €

L'excédent de fonctionnement est ramené à 949 252.20 €



Claude THOMAS

Claude THOMAS
2026.09.29 15:02:00 +0200
Ref:11849584-17901970-1-D
Signature numérique
le Président